Secrétariat Général de la Ville de Paris

2022 SG 88 – Olympiade Culturelle - Convention de prêt de 31 affiches de l'Exposition « Histoire, Sport et Citoyenneté » par la CASDEN Banque Populaire à la Ville de Paris pour la soirée du mouvement sportif à l'hôtel de Ville

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, la CASDEN Banque Populaire, en lien avec le Groupe de recherche Achac, a conçu l'exposition « Histoire, Sport et Citoyenneté ». L'exposition met en lumière, à travers des histoires individuelles et des destins extraordinaires, des valeurs d'engagement et d'égalité, des enjeux de diversité et de parité et des récits qui permettent d'éclairer l'histoire et le présent autrement, des Jeux d'Athènes en 1896 aux Jeux de Paris en 2024.

Cette exposition s'inscrit dans le programme « Histoire, Sport et Citoyenneté » qui a vocation à présenter au plus grand nombre la double histoire des Jeux : une histoire collective (30 sessions d'olympiades et des valeurs partagées = paix, fair-play, justice, courage, égalité, résistance, fraternité, démocratie … .) et une histoire individuelle (30 destins uniques porteurs de valeurs, tels Emil Zatopek, Marie-José Pérec, Jesse Owens, Cathy Freeman, Tommie Smith & John Carlos ou Judy Guinness). C'est cette histoire à la fois sportive, culturelle et politique que se propose de retracer l'exposition.

A l'occasion de la soirée annuelle de rentrée du mouvement sportif, organisée le 17 octobre dernier à l'Hôtel de Ville, où plus de 400 associations sportives parisiennes étaient représentées, la Ville de Paris a souhaité mettre à l'honneur l'Olympiade Culturelle à travers deux expositions : les 100 ans des Jeux féminins de 1922 et l'exposition « Histoire, Sport et Citoyenneté ». La CASDEN a accepté de mettre à disposition les éléments de cette exposition, soit 31 affiches au format totem 100 x 200 cm et autoportées, pour en faire profiter les clubs, comités et associations sportifs parisiens présents lors de cetévènement.

Cette mise à disposition d'éléments protégés par les droits d'auteur doit nécessairement être encadrée. La CASDEN autorise ainsi la Ville de Paris à capter des images de l'exposition (sans toutefois permettre l'extraction d'une image seule) et, à les diffuser sur tous ses supports de

communication, sous réserve évidemment de créditer la CASDEN Banque Populaire

L'exposition avait déjà été accueillie sur les grilles de l'Hôtel de Ville en janvier 2021 et a déjà tourné dans plusieurs centaines d'écoles labélisées Génération 2024 en France. Elle a vocation à être également accueillie et présentée en 2023 et en 2024 dans les écoles parisiennes, les équipements sportifs et les structures sociales parisiennes.

Je vous propose dès lors d'approuver la convention entre la Ville de Paris et la CASDEN Banque Populaire ayant pour objet de formaliser la mise à disposition et d'encadrer l'utilisation des 31 affiches de l'Exposition « Histoire, Sport et Citoyenneté » pour la soirée du mouvement sportif à l'Hôtel de Ville le 17 octobre 2022.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris

2022 SG 88 – Convention de prêt de 31 affiches de l'Exposition « Histoire, Sport & Citoyenneté » par la CASDEN Banque Populaire à la Ville de Paris pour la soirée du mouvement sportif à l'hôtel de Ville

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du par lequel Mme la Maire de Paris lui demande d'approuver la convention de prêt de 31 affiches de l'Exposition « Histoire, Sport & Citoyenneté » par la CASDEN Banque Populaire à la Ville de Paris pour la soirée du mouvement sportif à l'hôtel de Ville

Vu le Conseil d'arrondissement de Paris Centre en date du

Sur le rapport co-présenté par M. Pierre RABADAN au nom de la 7e Commission et Madame Carine Rolland au nom de la 2ème commission ;

Délibère :

Article 1 : Est approuvée la convention de prêt de 31 affiches de l'Exposition « Histoire, Sport & Citoyenneté » par la CASDEN Banque Populaire à la Ville de Paris pour la soirée du mouvement sportif à l'hôtel de Ville, ci-annexée.

Article 2 : La Maire de Paris est autorisée à signer la convention de prêt de 31 affiches de l'Exposition « Histoire, Sport & Citoyenneté » par la CASDEN Banque Populaire à la Ville de Paris pour la soirée du mouvement sportif à l'hôtel de Ville.

La Maire de Paris.